

UNDER EMBARGO UNTIL OCTOBER 28

Le Maroc se classe 91^e sur 143 dans l'indice WJP Rule of Law Index

- *L'indice WJP Rule of Law Index® 2025 révèle que le recul de l'État de droit s'accélère à mesure que les tendances autoritaires se développent*
- *Le déclin de l'indépendance judiciaire et le rétrécissement de l'espace civique signalent un risque accru pour la démocratie dans le monde entier*
- *Le score du Maroc a augmenté, se classant 7^e sur 10 au niveau régional*

WASHINGTON (28 octobre 2025) – Le recul mondial de l'État de droit s'est accéléré, selon le nouvel [indice WJP Rule of Law Index® 2025](#). Pas moins de 68 % des pays ont connu un recul de leur État de droit en 2025, contre 57 % l'année précédente.

Cependant, le Maroc fait partie de la minorité des pays dont le score en matière d'État de droit a augmenté cette année.

Le score global du Maroc en matière d'État de droit a augmenté de moins de 1 % dans l'indice de cette année. Il se classe 91^e sur 143 pays dans le monde.

Au niveau régional, le Maroc se classe 7^e sur 10 pays au Moyen-Orient et en Afrique du Nord*. Les Émirats arabes unis (37^e sur 143 au niveau mondial) sont les plus performants de la région, suivis du Qatar et du Koweït. Les trois pays ayant obtenu les scores les plus bas dans la région sont le Liban, l'Iran et l'Égypte (135^e au niveau mondial).

Au cours de l'année dernière, 5 pays sur 10 ont reculé au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Parmi ces 5 pays, 3 avaient également reculé l'année précédente.

L'Afrique représente un point positif important, avec quatre des dix pays ayant le plus progressé dans l'indice WJP Rule of Law Index provenant de cette région.

Parmi les pays à revenu intermédiaire inférieur, le Maroc se classe 11^e sur 35.**

Le Maroc et tendances mondiales

L'expansion des **tendances autoritaires** est le principal facteur à l'origine du recul de l'État de droit, avec une forte baisse des facteurs mesurant les contraintes pesant sur les pouvoirs gouvernementaux, la transparence gouvernementale et les droits fondamentaux.

L'intégrité des **freins et contrepoids** a également été sérieusement affaiblie, y compris au Maroc.

Cette accélération du recul de l'État de droit se caractérise par un rétrécissement de l'espace civique. Les libertés essentielles au débat public et au contrôle du gouvernement, mesurées par les facteurs **transparence gouvernementale et droits fondamentaux**, ont subi une érosion généralisée. Le Maroc fait partie des plus de 70 % des pays qui connaissent un recul des libertés civiques :

- La « **liberté d'opinion et d'expression** » a reculé dans **73 %** des pays, mais pas au Maroc.
- La « **liberté de réunion et d'association** » a reculé dans **72 %** des pays, dont le Maroc.
- La « **participation civique** » a reculé dans **71 %** des pays, mais pas au Maroc.

L'indice montre que les pouvoirs judiciaires perdent du terrain face à l'ingérence excessive du pouvoir exécutif, avec une augmentation des interférences politiques dans les systèmes judiciaires. Les indicateurs mesurant si le **pouvoir judiciaire limite le pouvoir exécutif** et si la **justice civile et pénale est libre de toute influence indue du gouvernement** ont reculé respectivement dans 61 %, 67 % et 62 % des pays. Cela inclut le Maroc.

Plus généralement, la **justice civile** s'est affaiblie dans 68 % des pays, mais pas au Maroc. Ce recul se traduit par des délais plus longs, des alternatives moins efficaces aux tribunaux (telles que la médiation) et une plus grande ingérence du gouvernement.

Classement mondial

Au niveau mondial, le pays le mieux classé dans l'indice *WJP Rule of Law Index* 2025 est le Danemark, suivi de la Norvège, de la Finlande, de la Suède et de la Nouvelle-Zélande. Le pays ayant obtenu le score le plus bas est le Venezuela, suivi de l'Afghanistan, du Cambodge, d'Haïti et du Nicaragua.

Classement du Maroc dans l'indice WJP Rule of Law Index

Classement mondial selon le score global : 91/143

Classement régional selon le score global : 7/10

Classement selon les scores par facteur :

FACTEUR	CLASSEMENT MONDIAL	CLASSEMENT RÉGIONAL*	CLASSEMENT PAR REVENU**
Contraintes pesant sur les pouvoirs publics	76/143	4/10	7/35
Absence de corruption	92/143	7/10	11/35
Transparence gouvernementale	101/143	4/10	15/35
Droits fondamentaux	111/143	6/10	19/35
Ordre et sécurité	89/143	7/10	13/35
Application de la réglementation	71/143	5/10	6/35
Justice civile	76/143	7/10	6/35
Justice pénale	93/143	7/10	15/35

(1 correspond à la meilleure note dans le classement WJP Rule of Law Index)

Pour consulter les performances du Maroc pour l'ensemble des 44 sous-facteurs mesurés par l'indice, rendez-vous sur : www.worldjusticeproject.org/rule-of-law-index/country/2025/Morocco

Découvrez le classement complet et les conclusions de l'indice 2025 World Justice Project (WJP) Rule of Law Index à l'adresse suivante :

www.worldjusticeproject.org/index/.

###

- Vous trouverez des graphiques (classements régionaux, classements mondiaux et cartes comparatives) [ici](#).
- Retrouvez [ici](#) 143 communiqués de presse nationaux classés par région.

À propos de l'indice WJP Rule of Law Index :

Le **World Justice Project (WJP) Rule of Law Index®** est la principale source mondiale de données originales et indépendantes sur l'État de droit. Sa méthodologie rigoureuse s'appuie sur des enquêtes menées auprès d'experts et de ménages pour mesurer l'État de droit dans 143 pays et juridictions, couvrant 95 % de la population mondiale.

L'indice s'appuie sur plus de 215 000 enquêtes auprès des ménages et 4 100 enquêtes auprès de praticiens du droit et d'experts pour mesurer la manière dont l'État de droit est vécu et perçu dans le monde. Publié chaque année depuis 2009, l'indice est utilisé par les gouvernements, les organisations multilatérales, les entreprises, les universités, les médias et les organisations de la société civile.

À propos du World Justice Project :

Le World Justice Project (WJP) est une organisation indépendante, non partisane et multidisciplinaire qui œuvre à la création de connaissances, à la sensibilisation et à la stimulation d'actions visant à faire progresser l'État de droit dans le monde entier.

*Pays et juridictions évalués dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord: Algérie, Égypte, Iran, Jordanie, Koweït, Liban, Maroc, Qatar, Tunisie, Émirats arabes unis.

**Pays et territoires à revenu intermédiaire inférieur : Angola, Bangladesh, Bénin, Bolivie, Cambodge, Cameroun, République du Congo, Côte d'Ivoire, Égypte, Ghana, Guinée, Haïti, Honduras, Inde, Jordanie, Kenya, Kirghizistan, Liban, Mauritanie, Maroc, Myanmar, Namibie, Népal, Nicaragua, Nigéria, Pakistan, Philippines, Sénégal, Sri Lanka, Tanzanie, Tunisie, Ouzbékistan, Vietnam, Zambie, Zimbabwe.